

BRUEBACH INFOS



Une vue de Bruebach par M. GROSS Yves

Si vous souhaitez partager vos plus beaux clichés de Bruebach, faites-les parvenir au secrétariat de la mairie par courriel à mairie@bruebach.eu

EDITO

Chers Bruebachois,

Voilà quasiment un an jour pour jour au moment de la rédaction de cet édito, que notre pays sort du confinement et de quelques restrictions.

Une année très difficile où nous devons tous gérer personnellement et professionnellement cette crise sanitaire d'une ampleur sans précédent. En tant que premier magistrat, avec l'ensemble de mon conseil municipal et le personnel communal, nous nous devons de tout mettre en œuvre et faire respecter les directives du gouvernement, afin de garantir notre sécurité sanitaire. Un travail quotidien pour nos habitants, nos aînés, nos écoles et nos associations. Une tâche pas toujours facile, vu les nombreux changements et protocoles imposés, souvent au jour le jour. Malgré toutes ces contraintes, nous pouvons nous féliciter des résultats et je tiens à remercier toutes les personnes ayant contribué à ce succès.

C'est grâce à ces actions, écoutes, dialogues, mobilisation et proximité, que nous comprenons l'attente forte de tous nos administrés de retrouver à nouveau une vie normale. Une vie où nous pourrions nous déplacer sans contraintes géographiques, circuler à tout moment sans nous soucier de l'heure, retrouver nos proches et amis, partager le bonheur de nous serrer dans les bras. La vie tout simplement.

N'oublions pas que la situation sanitaire est encore critique et qu'il faut continuer à bien appliquer les différents gestes barrières et à respecter une distanciation suffisante durant les moments de retrouvailles et durant la période estivale.

Je ne vais pas faillir à la tradition de vous adresser quelques mots à la veille des vacances. Nous devons tous profiter de ce repos estival, tant mérité cette année, pour recharger nos batteries et ainsi programmer sereinement la rentrée future.

L'activité communale, quant à elle ne prend pas de vacances. Elle continue à se poursuivre à travers les différents dossiers et projets. Nos employés communaux seront également à pied d'œuvre pour s'occuper de nos espaces verts, nos arrangements floraux, des travaux dans nos écoles.... afin de bien amorcer la rentrée.

L'arrivée des beaux jours donne envie de jardiner. Je tiens à rappeler les règles d'utilisation de machines et engins divers que je vous invite à respecter pour le bien vivre ensemble. Nous invitons aussi nos jeunes à faire preuve de civisme en évitant les nuisances sonores portant atteinte à la tranquillité des administrés.

Je vous souhaite à toutes et à tous, de très belles vacances et un bel été.

Bien à vous,
Votre Maire,
Gilles SCHILLINGER

EN DIRECT DE LA MAIRIE

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Il reflète les réalisations de la commune.

CA Budget Principal

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Désignation	Réalisations
Charges à caractère général	221 220,62
Charges de personnel et frais assimilés	214 464,58
Atténuations de produits	1 800,00
Autres charges de gestion courante	113 916,72
Charges financières	30 946,13
Charges exceptionnelles	2 086,70
TOTAL	584 434,75

RECETTES

Désignation	Réalisations
Produits des services, domaine et ventes diverses	15 760,63
Impôts et taxes	508 175,51
Dotations, subventions et participations	153 369,73
Autres produits de gestion courante	19 630,72
Produits exceptionnels	6 106,01
TOTAL	703 042,60

Le résultat de fonctionnement s'élève à 118 607,85€.

Le résultat de clôture s'élève à 264 536,51€.

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Désignation	Réalisations
Emprunts et dettes assimilés	43 192,17
Immobilisations incorporelles	3 672,00
Immobilisations corporelles	314 311,78
Autres immobilisations financières	14 302,26
Opérations patrimoniales	14 302,26
TOTAL	389 780,47

RECETTES

Désignation	Réalisations
Dotations, fonds divers et réserves	158 654,32
Opérations patrimoniales	14 302,26
TOTAL	172 956,58

Le résultat d'investissement s'élève à - 216 823,89€.

Le résultat de clôture s'élève à 73 264,05€.

CA BUDGET Eau Assainissement

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Désignation	Réalisations
Charges à caractère général	120 778,23
Atténuations de produits	26 570,00
Charges financières	4 063,21
Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 596,00
TOTAL	205 007,44

RECETTES

Désignation	Réalisations
Vente de produits finis, prestations	244 279,86
Produits exceptionnels	488,16
Opérations d'ordre de transfert	2 659,77
TOTAL	247 427,79

Le résultat de fonctionnement se monte à 42 420,35€.

Le résultat de clôture se monte à 165 292,36€.

EN DIRECT DE LA MAIRIE

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Désignation	Réalisations
Emprunts et dettes assimilés	30 073,40
Immobilisations corporelles	83 944,73
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 659,77
Opérations patrimoniales	13 772,10
TOTAL	130 450,00

RECETTES

Désignation	Réalisations
Dotations, fonds divers et réserves	83 094,67
Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 596,00
Opérations patrimoniales	13 772,10
TOTAL	150 462,77

Le résultat d'investissement 2020 se monte à 20 012,77€.

Le résultat de clôture 2020 se monte à 174 577,63€.

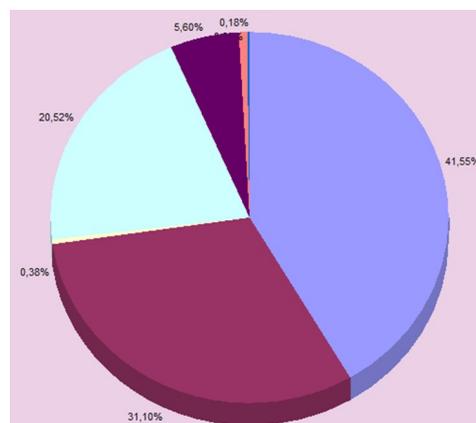


BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

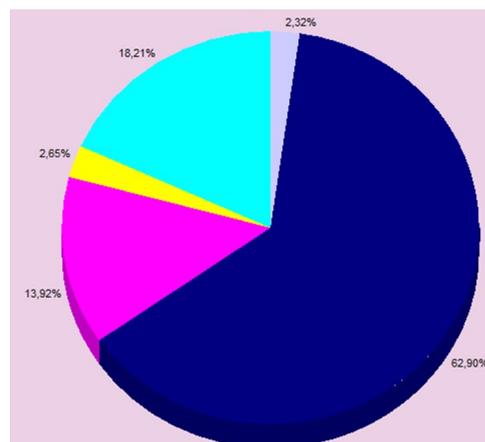
DÉPENSES

Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	281 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	211 000,00
014	Atténuations de produits	2 600,00
65	Autres charges de gestion courante	139 200,00
66	Charges financières	38 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 500,00
022	Dépenses imprévues	1 246,51
	TOTAL	678 446,51



RECETTES

Chapitre	Désignation	Montant
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	15 750,00
73	Impôts et taxes	426 730,00
74	Dotations, subventions et participations	94 430,00
75	Autres produits de gestion courante	18 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	123 536,51
	TOTAL	678 446,51

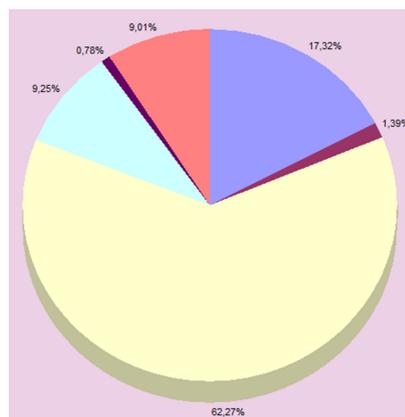


EN DIRECT DE LA MAIRIE

INVESTISSEMENT

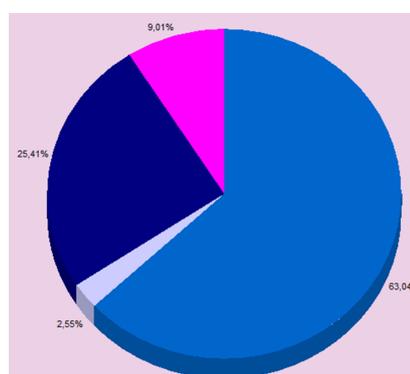
DÉPENSES

Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles	4 000,00
21	Immobilisations corporelles	179 772,00
27	Autres immobilisations financières	26 697,74
020	Dépenses imprévues	2 244,31
041	Opérations patrimoniales	26 000,00
TOTAL		288 714,05



RECETTES

Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	182 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	7 350,00
001	Excédent d'investissement reporté	73 364,05
041	Opérations patrimoniales	26 000,00
TOTAL		288 714,05

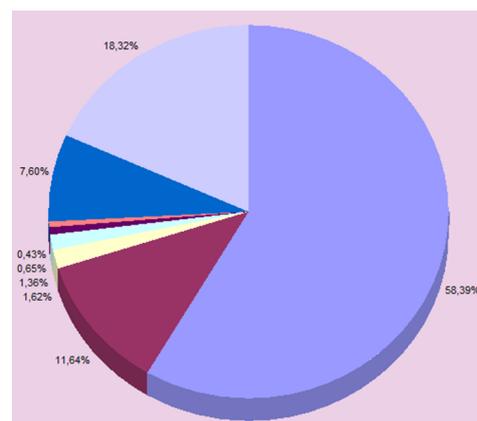


BUDGET EAU ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

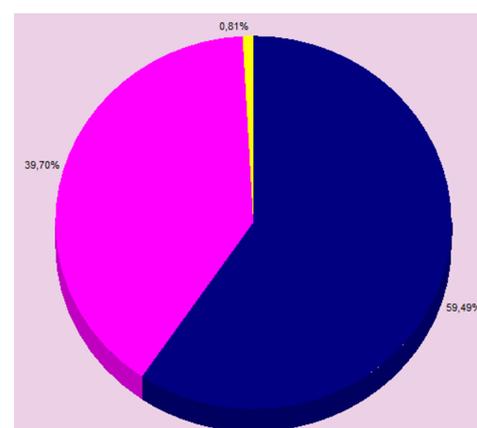
DÉPENSES

Chapitre	Désignation	Budget
011	Charges à caractère général	180 600,00
014	Atténuations de produits	36 000,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00
66	Charges financières	4 200,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00
022	Dépenses imprévues	1 342,83
023	Virement à la section d'investissement	23 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	56 649,30
TOTAL		309 292,13



RECETTES

Chapitre	Désignation	Montant
70	Vente de produits finis, prestations de services	184 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	122 792,36
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 499,77
TOTAL		309 292,13

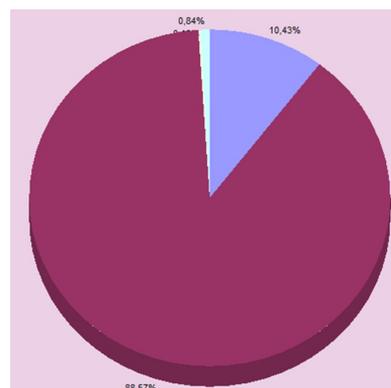


EN DIRECT DE LA MAIRIE

INVESTISSEMENT

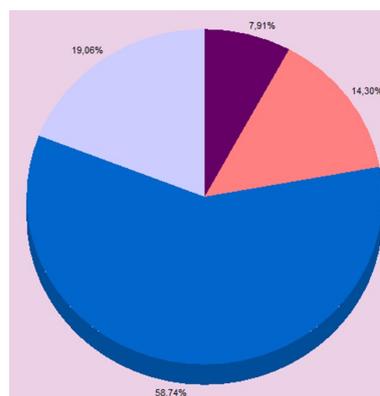
DEPENSES

Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	31 000,00
21	Immobilisations corporelles	263 258,85
020	Dépenses imprévues	468,31
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 499,77
TOTAL		297 226,93



RECETTES

Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	23 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	42 500,00
001	Excédent d'investissement reporté	174 577,63
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	56 649,30
TOTAL		297 226,93



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

REFORME DE LA TAXE D'HABITATION

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales a été définitivement adoptée par l'article 16 de la loi de finances pour 2020.

Cette réforme sera réalisée par étapes, sur une période allant de 2020 à 2023.

L'année 2021 est l'année de la mise en œuvre du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales.

La recette de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, de la majoration de TH pour les résidences non affectées à l'habitation principale et de la taxe d'habitation sur les logements vacants reste affectée aux communes.

A titre transitoire, le produit fiscal acquitté par les contribuables encore assujettis à la taxe d'habitation sur les résidences principales est affectée au budget de l'Etat jusqu'à sa disparition définitive en 2023.

Le transfert à l'Etat du produit fiscal de la taxe d'habitation sur les résidences principales engendre une PERTE DE RECETTE pour les communes.

Pour compenser cette perte, les communes vont percevoir la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties du Département.

Pour 2021, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour la Commune de BRUEBACH sera de 28,43 % soit 15,26 % taux communal TFPB 2020 + 13,17 % taux départemental TFPB 2020.

EN DIRECT DE LA MAIRIE

PROGRAMME BALAYAGE m2A

Le service de propreté urbaine effectuera le balayage des rues de notre commune les mercredis :

23 juin, 21 juillet, 22 septembre, 13 octobre, 22 décembre.

Pour permettre le balayage, **nous vous demandons de NE PAS STATIONNER vos voitures le long ou sur les trottoirs.**



Ce planning peut être modifié en cas d'absence d'agent ou de panne sur une balayeuse ainsi que par température négative.

SECRETARIAT



Pour la période du 12 au 31 juillet inclus :

Lundi, Mardi, Jeudi : 8h30 à 12h00 et de 13h à 17h

Mercredi, Vendredi : 8h30 à 12h00

Pour la période du 1er au 22 août inclus :

Lundi, Mardi, Jeudi : 8h30 à 12h00 et de 13h à 17h

Vendredi : 8h30 à 12h00

LE SECRETARIAT SERA FERMÉ LES MERCREDIS.



DON DE VÉLOS



m2A en collaboration avec l'Université de Haute Alsace, a décidé de lancer une opération de don de vélos à destination des étudiants.

Ainsi, **à partir du lundi 7 juin prochain et jusqu'au vendredi 2 juillet**, il sera proposé aux habitants de déposer en mairie un vélo en bon état qui puisse être donné à un étudiant pour ses trajets du quotidien. Cette action vise à la fois à sensibiliser les étudiants à la mobilité douce dans le cadre d'une démarche de développement durable, à leur offrir un moyen de transport pratique et gratuit, ainsi qu'à encourager la solidarité sur le territoire.

m2A remercie par avance tous les habitants pour leur générosité et les communes pour leur contribution logistique.

EN DIRECT DE LA MAIRIE

ÉLECTIONS

Elles se dérouleront les 20 et 27 juin prochain.

LES DEUX BUREAUX DE VOTE (Régionales et Départementales) SERONT INSTALLES **DANS LA SALLE POLYVALENTE RUE DE RIXHEIM.**

Les gestes barrières, le port du masque et une distanciation physique d'au moins un mètre devront être respectés. Nous vous recommandons d'apporter votre stylo **noir** ou **bleu**.

Seules les personnes qui votent pourront accéder à la salle.

POUR VOTER n'oubliez pas votre pièce d'identité.

Les cartes électorales, pour les personnes ayant 18 ans avant le 1er tour du scrutin et les nouveaux arrivant à Bruebach, seront distribuées au cours de la semaine du 14 juin.



Procuration

L'électeur qui donne procuration doit remplir un formulaire. Il a trois possibilités pour faire la démarche :

- soit utiliser le téléservice (procédure partiellement dématérialisée) sur <https://ww.maprocuracion.gouv.fr>, puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et le courriel de confirmation du dépôt de la demande en ligne,
- soit imprimer le formulaire disponible sur internet (document cerfa n° 14952*02) accessible sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/r12675>, puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat,
- soit remplir à la main le formulaire disponible sur place (gendarmerie ou commissariat et présenter en personne un justificatif d'identité).

...Téléservice

Votre procuration en 4 étapes



1

Effectuez votre demande en ligne et conservez le numéro de référence de dossier



2

Rendez-vous en commissariat ou en brigade de gendarmerie pour valider votre procuration, muni(e) de votre numéro de référence et d'une pièce d'identité



3

Recevez la confirmation de votre procuration par courriel



4

Prévenez la personne à qui vous donnez procuration

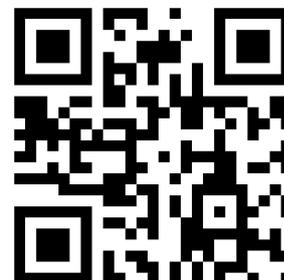
EN DIRECT DE LA MAIRIE

PAIEMENT DES FACTURES D'EAU

Si vous aviez l'habitude de régler vos factures directement au Trésor Public, cela n'est plus possible (depuis janvier 2021).

De nouvelles modalités de paiement existent

La commune a mis en place le datamatrix sur ces factures. Il s'agit d'un **QR CODE** vous offrant la possibilité de régler vos factures dans des points de paiement de proximité.



Munis de votre facture, il suffit de vous rendre dans un des points de paiement de proximité pour effectuer votre règlement soit en espèce (dans la limite de 300 €), soit en carte bancaire.

Quelques points de paiement de proximité :

- ALTKIRCH PRESSE	1 place de la République	68130 ALTKIRCH
- LE MARIGNY	241 avenue d'Altkirch	68350 BRUNSTATT
- TABAC DU MUSEE	169 avenue de Colmar	68200 MULHOUSE
- LE CADRE NOIR	2 rue de Mulhouse	68400 RIEDISHEIM

La liste complète des points de proximité est consultable sur le site :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>

REGLEZ VOS FACTURES SANS VOUS DEPLACER :

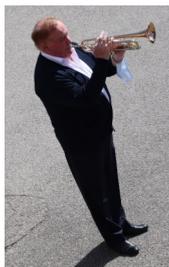
- Optez pour le prélèvement automatique SEPA (adressez-vous au secrétariat de la mairie pour connaître les modalités de mise en place).
- Optez pour le règlement par TIPI, la plate-forme sécurisée de paiement des factures publiques. Rendez-vous sur le site www.tipi.budget.gouv.fr
- Optez pour le virement bancaire (voir les modalités sur vos factures).



Nous rappelons aux administrés qui ont déjà opté pour le prélèvement automatique SEPA qu'il convient

D'INFORMER LE SECRETARIAT DE LA MAIRIE DE TOUTE MODIFICATION BANCAIRE ET DE TRANSMETTRE UN NOUVEAU RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE.

EN DIRECT DE LA MAIRIE



8 MAI

La commémoration du 8 mai a eu lieu en petit comité avec le traditionnel dépôt de gerbe en présence du Maire, des Adjointes et de Jean-Pierre BING à la trompette.



Caroline MULLER

ARBRE DES NAISSANCES

Le samedi 15 mai 2021, un nectarinier a été planté afin de célébrer la naissance de 4 nouveaux Bruebachois : Gabin, Angélique, Romy et Louison, nés en 2020. La cérémonie a eu lieu en petit comité avec le Maire et ses Adjointes.

« En Alsace, il était de tradition d'enterrer le placenta, et de planter au-dessus un arbre fruitier ou un sapin. L'arbre devenait alors le jumeau de l'enfant. Prendre soin de lui, garantissait la santé de l'enfant. »

Nous souhaitons une belle et longue vie à ces nouveaux habitants et à leurs familles.



La municipalité en a profité pour remplacer le figuier des naissances de 2017 et le poirier des naissances de 2016 qui avaient été saccagés pendant l'hiver.

« L'enfance est le sol sur lequel nous marcherons toute notre vie. » Lya LUFT

Aurélié LHOMMÉ

EN DIRECT DE LA MAIRIE

FLEURISSEMENT

Pour annoncer les beaux jours, les fleurs ont été mises en place par une belle matinée de travail ensoleillée.

Cette année, dans un souci d'économie d'eau et de développement durable, le nombre de géraniums a été réduit et le choix d'espèces vivaces plantées en pleine terre a été privilégié : cosmos, bégonia, sauge, Rudbekia, Gaillarde.

Merci à toutes les personnes présentes qui nous ont aidé à embellir notre commune.

Un très grand Merci à nos 2 agents techniques qui veillent à l'entretien de nos fleurs avec nos bénévoles.

Brigitte OSTERTAG



EN DIRECT DE LA MAIRIE

RÈGLES DE VOISINAGE



Le printemps étant déjà bien installé à Bruebach et l'été devant nos portes, les travaux de jardinage, de taille de haies, d'arbres vont bon train. Ces travaux doivent cependant être réalisés suivant certaines règles afin de respecter la tranquillité et l'espace privatif de chacun.

Un rappel de quelques règles principales qui découlent très souvent du simple bon sens et qui vous aideront à rester en bons termes avec votre entourage.

Le bruit causé par des travaux de bricolage ou la tonte d'une pelouse peuvent être source de nuisances pour le voisinage, notamment lorsque ceux-ci s'effectuent tôt le matin.

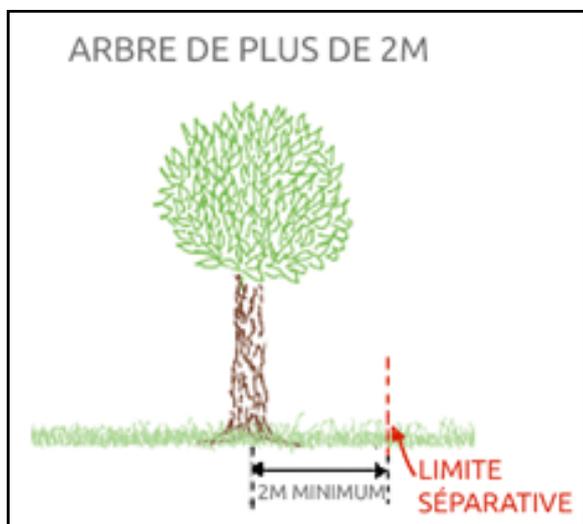
Pour la tranquillité de tous, n'oublions pas quelques règles de civisme :

- les travaux de bricolage et de jardinage se font uniquement de **8h à 12h et 13h30 à 20h les jours ouvrables, et de 8h à 12h et 13h30 à 19h les samedis.**
- le volume sonore de la musique en extérieur,
- les discussions trop animées autour du barbecue le soir,
- profitez de votre piscine dans le calme,
- nos amis les chiens sont pleins d'énergie, calmons leurs aboiements intempestifs.

Soyons citoyens et nous profiterons tous de la belle saison avec sérénité.

DISTANCES DE PLANTATIONS

Pour rappel, le code civil s'applique et notamment les articles 671, 672 et 673 : les arbres et arbustes s'ils ont une hauteur supérieure à 2 m doivent être plantés à une distance minimale de 2 m de la limite de propriété, si la hauteur est inférieure à 2 m on retient une distance minimale de 0,50 m. La distance de plantation se calcule de la limite séparative au centre de l'arbre. La hauteur se mesure du sol à la pointe



EN DIRECT DE LA MAIRIE



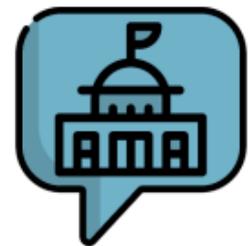
N'OUBLIEZ PAS DE TELECHARGER L'APPLICATION

MY CITY POCKET

La Mairie de Bruebach vous propose un service GRATUIT et ANONYME afin de vous informer en temps réel des actualités municipales.

Comment procéder ?

1. Téléchargez sur votre smartphone, l'application gratuite MyCityPocket, disponible sur Android ou IOS.
2. Une fois MyCityPocket téléchargée et lancée, accédez aux paramètres de l'application :
 - Sélectionnez le nom de notre commune : Bruebach
 - Choisissez la couleur d'écriture de votre choix : Ambre ou Blanc
 - Configurez les notifications : souhaitez-vous être averti pour tous les nouveaux messages ou seulement pour les alertes ?
3. Vous êtes prêt ! Vous recevrez désormais les informations municipales de notre commune directement sur votre smartphone.



Bienvenue sur My City Pocket

Sélectionnez votre ville

Activer la diffusion audio des messages

Couleur d'affichage du texte

Ambre

Blanc

Soyez directement avertis (notifications):

Pour tous nouveaux messages

Pour les messages d'alertes uniquement

Jamais

OK



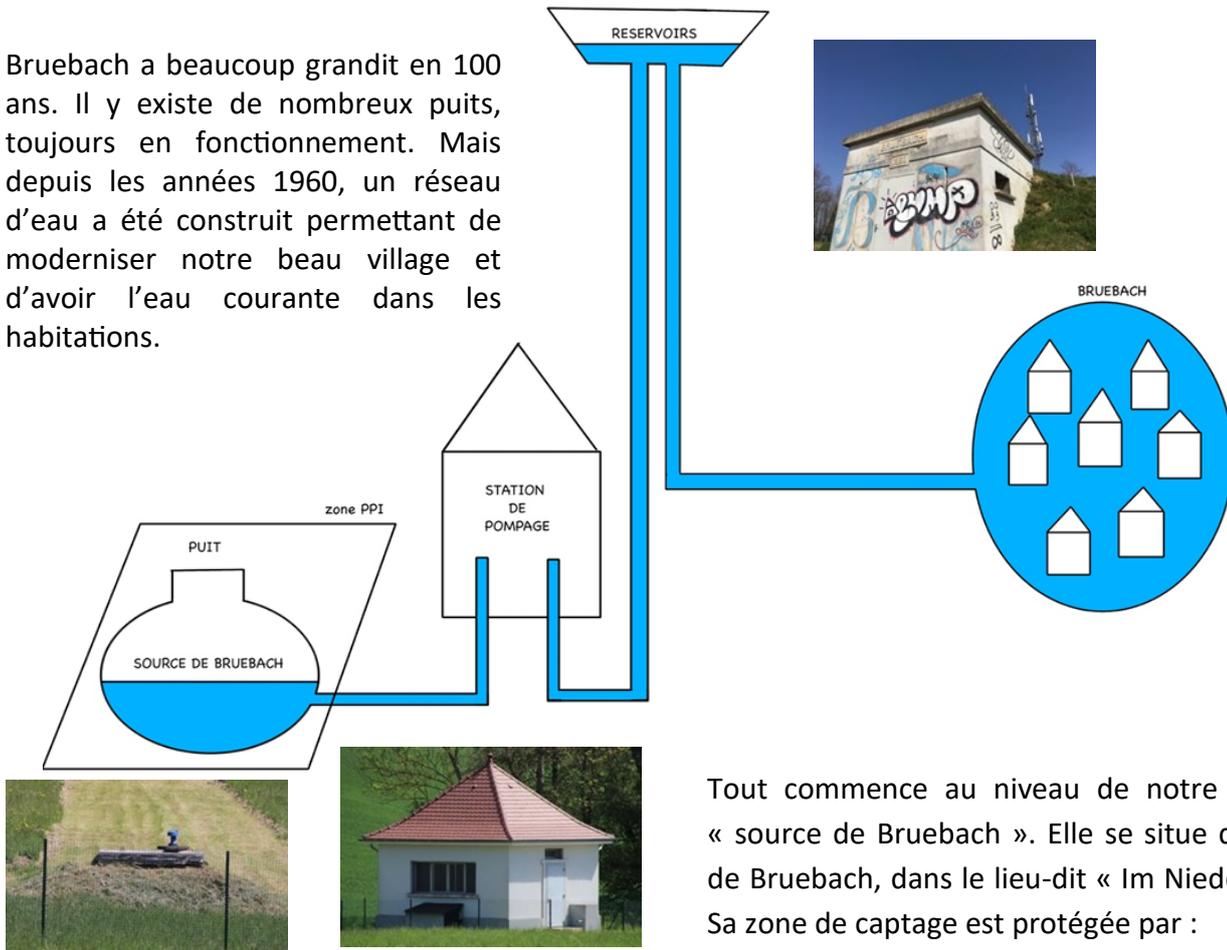
Une coupure de courant ?
Une route barrée ?
Avec MyCityPocket ,
vous recevrez
rapidement une alerte
directement sur votre
téléphone !

EN DIRECT DE LA MAIRIE

RÉSEAU D'EAU BRUEBACHOIS

D'où vient l'eau qui sort de notre robinet ? Et comment arrive-t-elle dans nos foyers ?
Le conseil municipal a eu la chance d'avoir une visite organisée par son Adjoint Christophe Six.

Bruebach a beaucoup grandi en 100 ans. Il y existe de nombreux puits, toujours en fonctionnement. Mais depuis les années 1960, un réseau d'eau a été construit permettant de moderniser notre beau village et d'avoir l'eau courante dans les habitations.



Tout commence au niveau de notre **source**, la « source de Bruebach ». Elle se situe dans le bas de Bruebach, dans le lieu-dit « Im Niederstueck ». Sa zone de captage est protégée par :

- le périmètre de protection immédiate (PPI), qui est clôturé depuis 2019 afin de protéger le captage de la malveillance, des déversements directs et des contaminants microbiologiques (parasites, bactéries, virus). Cette zone correspond aux 50 m autour de la source.
- la zone des 100 m qui est balisée par des poteaux rouges, où toute culture est interdite.
- le périmètre de protection rapprochée (PPR), encore plus large, qui vise à conserver la qualité de l'environnement du captage par rapport à ses impacts sur la qualité de l'eau et à l'améliorer si nécessaire.

La tête de captage a été rehaussée en 1994 afin d'éviter les contaminations par débordement en cas de fortes pluies.



EN DIRECT DE LA MAIRIE

L'eau de la source est prélevée en fonction de nos besoins au niveau de la **station de pompage**. Cette bâtisse a été construite dans les années 60 et rénovée en 2008. Son toit a été refait en 2019.

A l'intérieur, deux pompes sont contrôlées par une télégestion afin d'adapter leurs fonctionnements aux besoins des habitants. Nos agents techniques communaux contrôlent les pompes une fois par semaine et ajoutent les produits pour traiter l'eau. A ce niveau, l'eau est donc pompée, contrôlée, traitée puis envoyée dans nos réservoirs.

En cas de grosse demande ou de sécheresse de notre source, une connexion avec le réseau d'eau du syndicat de Schlierbach a été créée il y a des années. Cette eau provient des forages de la grande nappe phréatique d'Alsace sur le banc de Niffer.



*au fond à gauche : l'eau qui arrive de la source
à droite : l'appareil de télégestion*



les tuyaux de pompage



au fond, la vanne de connexion avec le réseau du syndicat de Schlierbach



le tuyau où l'eau va être traitée puis envoyée dans les réservoirs



Circuit d'eau et interconnexion entre les réservoirs

Nos **réservoirs** se situent sur les hauteurs de Bruebach. Leur situation en hauteur a été choisie afin de faciliter la distribution de l'eau dans nos foyers. Les tuyaux souterrains traversent donc le village sur environ 3 km afin d'acheminer l'eau depuis la station de pompage jusqu'aux réservoirs. Un premier réservoir de 200 m³ a été construit en 1960. Puis le village s'agrandissant, un deuxième réservoir de 300 m³ a été construit en 1987. Ces deux réservoirs sont interconnectés.

De ces réservoirs part le maillage de notre réseau d'eau : environ 12 km de tuyaux permettant d'alimenter nos foyers en contrebas.

L'eau est contrôlée une fois par semaine par nos agents techniques communaux à différents endroits :

- au niveau de la source,
- au niveau de la station de pompage,
- au niveau des réservoirs,
- au niveau de la mairie.



A votre santé !

Aurélie LHOMMÉ

EN DIRECT DE LA MAIRIE



OPÉRATION TRANQUILLITÉ SENIORS



Le Groupement de Gendarmerie Départementale du Haut-Rhin est aux côtés des Seniors.

SENIORS

Vous êtes confinés chez vous et vous vous sentez isolés



PROCHES

vous voulez signaler une situation particulière au sujet de l'un de vos aînés



Faites vous connaître auprès de la **Maison de Protection des Familles** du Haut-Rhin par mail en indiquant vos coordonnées et celles de vos proches si besoin à l'adresse suivante :

mpf.ggd68@gendarmerie.interieur.gouv.fr



vous n'avez plus de nouvelles d'un proche et vous êtes inquiets !

APPELEZ DIRECTEMENT LE 17



Votre signalement sera pris en compte, un contact téléphonique sera réalisé et en cas de nécessité une patrouille sera engagée.

Vous pouvez également contacter la brigade numérique nationale pour des questions sur les autorisations de déplacement ou les mesures de confinement :

www.contacterlagendarmerie.fr

Pour les personnes sourdes et malentendantes



SMS FAX VIDEO TCHAT **Nouveau**

Depuis un smartphone téléchargez l'application Urgence 114
Disponible sur les stores iOS et Android

www.urgence114.fr
Depuis un ordinateur, pour appeler le 114
Cliquez ici

Pour gagner du temps, enregistrez dès maintenant votre profil.

Pour toute question relative au COVID-19 : 0 800 130 000
POMPIERS : 18
SAMU : 15



EN DIRECT DE LA MAIRIE

Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes



Privilégiez vos déplacements (commerces, banques...) en vous faisant accompagner.

Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant, ne vous laissez pas distraire par des inconnus



Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras



Ne restez pas seul(e) ; gardez le contact et participez à la vie de votre quartier



N'ouvrez pas à un inconnu, même si c'est un professionnel qui se présente sans rendez vous (plombier, électricien...), vérifiez auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.

Refusez tout démarchage commercial (arnaque en tout genre, vente de masque covid19, poubelles, financement voyage scolaire, vérifications électricité ou gaz etc...)



Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail

Vérifiez pour les paiements en ligne que le site est sécurisé (« <https://www...> »)



EN DIRECT DE LA MAIRIE



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION :

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : www.prefecturedepolice.paris, rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS		Numéro de téléphone mobile : _____	
Nom* : _____	Prénom* : _____		
Né(e) le* : _____ à : _____	e-mail : _____		
VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*			
Du : _____ (JJ/MM/AAAA) au _____ (JJ/MM/AAAA)			
VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE A SURVEILLER)			
Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.)* : _____			
Code postal* : _____ Ville* : _____			
INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE			
Type de résidence*			
<input type="checkbox"/> Maison <input type="checkbox"/> Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :			
Digicode d'accès à l'immeuble : _____		Bâtiment : _____	
Étage : _____		Numéro de porte ou autre précision utile : _____	
Existence d'un dispositif d'alarme*			
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui. Dans ce cas, précisez lequel : _____			
PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE			
Nom* : _____		Prénom* : _____	
Code postal* : _____		Ville* : _____	
Numéro de téléphone portable* : _____		Téléphone fixe* : _____	
<i>(un numéro à préciser au minimum)</i>			
Cette personne possède-t-elle les clés du domicile?* <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
RENSEIGNEMENTS UTILES			
Votre lieu de vacances : code postal : _____ Ville : _____			
Êtes-vous joignable pendant votre absence :			
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone : _____			
Ou à cette adresse électronique : _____			
Autre renseignement : _____ <i>(à préciser si besoin)</i>			

* mention obligatoire

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.

J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date : _____ Signature : _____

EN DIRECT DE LA MAIRIE

VACCIBUS

Lors du passage du vaccibus dans notre commune, 22 personnes ont pu se faire vacciner. Nous remercions chaleureusement le Docteur Hassler Daniel, Mme Bohrer-Detouillon Céline, infirmière, ainsi que les pompiers de Brunstatt-Didenheim pour leur collaboration sans lesquels l'opération n'aurait pu se dérouler.



LE COIN DES ECOLES

Après un premier article dans le JDE, l'école Montjoie sera mise à l'honneur par l'intermédiaire de son directeur, Nicolas COLOMB.

Il est le talent retenu par m2A pour l'épisode de la Web série m2A et moi **qui sera diffusé** sur Facebook et sur

<https://mag.mulhouse-alsace.fr>,

le **LUNDI 28 JUIN PROCHAIN.**



LE COIN DES ECOLES

DES CHEVALIERS DÉBARQUENT A L'ÉCOLE

Les 25 et 26 mars derniers, l'association Guerre et Chevaliers basée à Sundhoffen est venue à l'école élémentaire Montjoie afin de faire découvrir le Moyen Âge et le monde des chevaliers aux enfants. Essayage de véritables armures adaptées à la taille des enfants, spectacle équestre, combat de chevaliers, découverte d'ustensiles du quotidien reproduits à l'identique, anecdotes et histoires médiévales ont ponctué ces deux journées qui ont émerveillé tous les écoliers.



Ça s'est passé le vendredi 26 mars 2021. Tout avait commencé à l'école quand, tout à coup, la maîtresse nous a dit de descendre dehors. Il y avait un étrange homme qui nous attendait, il s'appelait Reinhart, c'était un soldat du Moyen Âge.

Après, nous sommes rentrés dans l'école maternelle où nous attendait dame Brunehilde et nous a expliqué qu'elle était une chevaleresse et non pas une chevalière (une chevalière est une bague). Elle nous a expliqué les blasons. Pour les voir, on les mettait sur des boucliers, des bannières, des cottes d'armes ou encore sur les chevaux.

Après, elle nous a dit comment on appelait les couleurs du Moyen-Âge : dans la catégorie des métaux, il y a jaune : or, blanc : argent. Dans la catégorie des émaux, il y a rouge : gueule, bleu : azur, vert : sinople, violet : pourpre, noir : sable.

Ensuite, on est retourné voir Reinhart qui nous a expliqué la vie courante. La cheminée était utilisée pour cuire les aliments dans une grande marmite.

Après on a fait une petite récréation et là on a vu Reinhart avec un cheval. On est allé au parc, ils nous ont expliqué que le cheval s'appelait Casa. Il a fait quelques exercices comme attraper une pomme sur un pieu. Après on est revenu, on a mangé et on est reparti au parc.

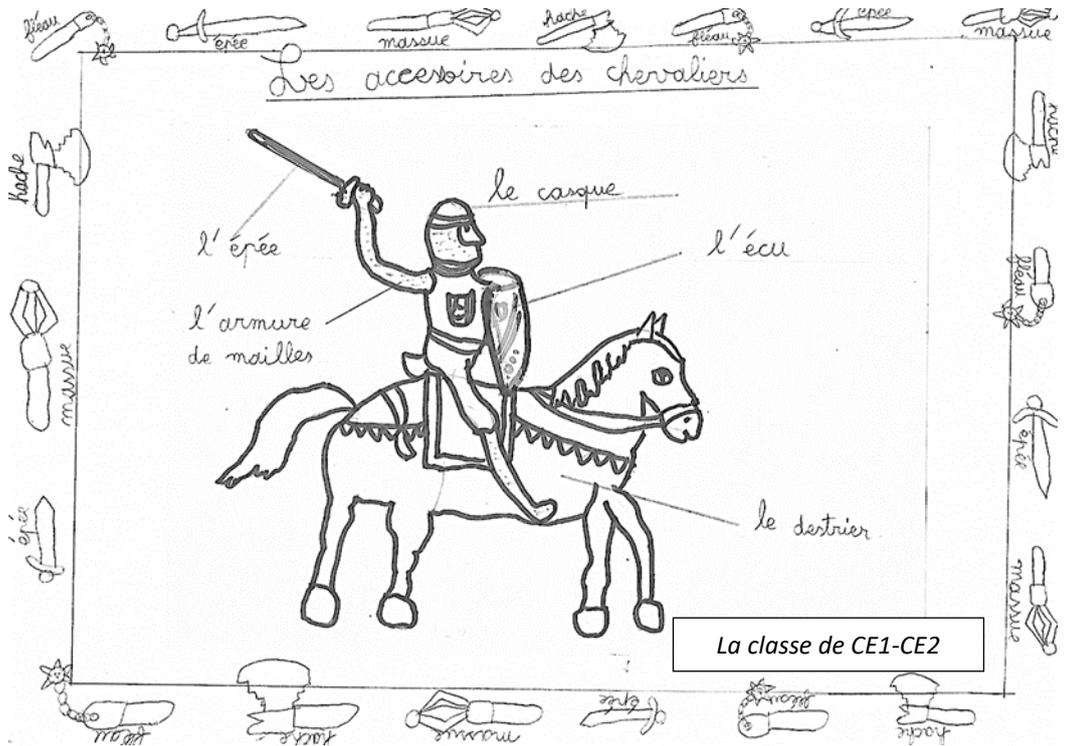
Là, c'était la présentation des armes, il y avait un épieu de guerre, une doloire, un fléau à blé, un fléau de guerre, des haches (1 coup de hache = 10 coups d'épée), une massue, une épée, un sabre, etc...

Ils nous ont présenté des combats et on a pu caresser Casa. Puis, on est reparti.

On a appris beaucoup de choses, on s'est bien amusés !

La classe de CM1-CM2

LE COIN DES ECOLES



LE COIN DES ASSOCIATIONS

A.C.L.

MARS 2020 - Quand tout a commencé

Tout fonctionnait à merveille, toutes les activités hebdomadaires, la danse de salon, le tennis de table adultes et enfants, la méthode Pilates, les activités pour les enfants de 4 à 10 ans, le flamenco, le hip hop, les cours d'anglais, la gym du dos, le body renfo, la peinture sur toile, la danse fit, la marche du jeudi matin et les animations pour les seniors. Le samedi 14 mars, il eu encore une marche nocturne.

Et voilà le 16 mars tout s'est arrêté.

PREMIER CONFINEMENT

Notre marche du printemps qui devait se tenir une semaine après, le dimanche 22 mars 2020 a été annulée. L'assemblée générale du 3 avril a du être reportée. La date n'est toujours pas fixée. Les salles de sports ont eu obligation d'être fermées, pas de bourse aux livres en mai 2020.



En juin 2020, avec les gestes barrières mis en place, les activités ont pu reprendre.

Le nouveau programme de la rentrée 2020/2021 a pris forme et a été distribué fin août, début septembre 2020.

Une lueur d'espoir est apparue avec la reprise de toutes nos activités.

Et j'en profite pour dire un grand Merci à toutes les personnes qui d'une manière où d'une autre répondent présents à nos différentes activités.

Mais alors que les inscriptions nous arrivent, -début novembre, à la Toussaint tout s'arrête.



LE COIN DES ASSOCIATIONS

RECONFINEMENT

Je souhaitais remercier très sincèrement les animateurs, les auto entrepreneurs, les bénévoles. Certains ont dispensé des cours par vidéo, afin de garder un contact avec les adhérents.

En septembre 2021, l'ACL n'a encaissé aucune cotisation. La reprise n'a été que de très courte durée.

Notre concours de belote de septembre 2020 ainsi que notre traditionnelle marche de la choucroute du 8 novembre 2020 ont également été annulés.

Evidemment, nous avons continué à payer les salariés et, depuis novembre ils bénéficient du chômage partiel.

Mais je ne vous cache pas, la situation financière devient préoccupante, surtout que nous n'avons aucune visibilité pour une réelle reprise durable.

Certes, nos vies ont changé, les contacts amicaux, sociaux qui existaient ont disparu, faute de pouvoir se rassembler. Rien ne sera plus comme avant.

Prenez soin de vous et de vos proches et je vous dis "à très bientôt".

Pour le Comité de l'A.C.L.

La Présidente, Brigitte OSTERTAG

LE CONSEIL DE FABRIQUE



Durant le mois de mai comme chaque année l'autel de Marie a revêtu son habit de fête. Nous remercions les généreux donateurs qui permettent chaque année de fleurir « la Vierge à l'Enfant ».

Chaque jeudi de mai à 18H une dizaine de paroissiens se rassemblent autour de la vierge pour prier le rosaire.

Cette statue a été classée parmi les Monuments Historiques le 19 janvier 1983 par arrêté du ministère de la Culture et rénovée en 2007 par l'Atelier Noëlle Jeannette. La rénovation a été financée par la Fabrique de l'église avec les soutiens de la D.R.A.C., du Conseil Général du Haut-Rhin et de la Commune.

Sculpture d'origine inconnue mais probablement réalisée entre 1430 et 1440....

Le Conseil de fabrique

DIVERS

SURNOMS ET SOBRIQUETS

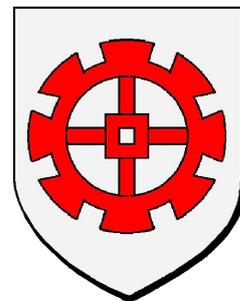
DES VILLES ET VILLAGES ALENTOURS

EWERNAMA UN SPOTTNAMA VU STÄDT UN DERFER UM BRUEBI

Dans un article paru dans le bulletin municipal n° 54 de Mai 2015 concernant le surnom des Bruebchois, j'avais aussi cité en complément le surnom des habitants de Zimmersheim, si ceux de Bruebach étaient *les Esels* (ânes), ceux de Zimmersheim étaient les *Grotta* : (les crapauds) ou les *Spàtza* (moineaux), bien sur il n'y a pas seulement ces villages qui étaient affublés de surnoms, il en est de même pour tous les villages et villes d'Alsace.

Afin de connaître ceux de nos plus proches voisins, nous allons faire un petit tour dans les agglomérations des alentours, nous commencerons par la plus importante :

Mulhouse : A l'époque où Mulhouse était encore liée par traité avec les Confédérés Suisses, cela lui a valu le surnom de : *Der Küehschäll vu da Schwitser*, (l'étable des Suisses) et les habitants étaient les *Kuehgosh* (gueules de vaches)

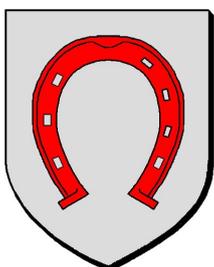


Plus tard au fil de l'évolution industrielle de la ville, les surnoms et quolibets visant les Mulhousiens vont varier, ils eurent des noms d'oiseaux : *Spàtza* (moineaux), *Maizla* (mésanges), mais aussi de batraciens *Dolleragrotta* : (crapauds de la Doller), on mis aussi en doute leurs facultés intellectuelles : *Delldappfänger* (les chasseurs de Dahu), *Mondfänger* (pêcheurs ou attrapeurs de lune). La série ne s'arrête pas la ,on met en doute leur honnêteté : *Waggès* , (voyous), *Stadtwaggès* (voyou de la ville), *Kanalwaggès* (voyous du canal), *Milhûserwaggès* (voyou mulhousien), *Citewaggès* (voyou de la Cité). Ce dernier surnom est certainement la suite de la construction, vers 1900, par l'industriel WALLACH , de la cité ouvrière qui existe toujours du côté du marché du canal couvert.

Les quartiers de Mulhouse, qui avaient rejoint la grande ville, comme Bourtzwiller, ou Dornach n'échappèrent pas à cette "mode, les habitants de Bourtzwiller étaient nommés les *Leimknatter*, (les pétrisseurs d'argile) ou *Bachsteiglatscher* (frappeurs de briques), il y avait une ou plusieurs briqueteries aux alentours. Ceux de Dornach furent "baptisés" : *Nussakrärer* (casses noix) ou *Zewalabender* " (lieurs d'oignons).

Il y aurait encore beaucoup à dire concernant Mulhouse, car au fur et à mesure de son extension, et du changement de population, les surnoms et quolibets concernant ses habitants ont certainement évolué.

Mais il y a des agglomérations plus petites qui méritent aussi notre attention : les villages, et en premier lieu, ceux qui affirmaient ou affirment encore être restés des "villages" : Brunstatt et Riedisheim .



Brunstatt : Tout alsacien ayant l'esprit un peu mal tourné, ou ironique, dira : *Bibiswiler_ou Urinograd*, jouant sur le terme *brunsa* qui signifie uriner. Du coup certains disaient que les habitants étaient des *brunser* (des pisseurs.)

Mais ils avaient un autre surnom, ayant trait à une période très noire de l'histoire locale des 16ème et 17ème siècle : la chasse aux sorcières ou à celle que la vindicte populaire désignait sous ce nom.

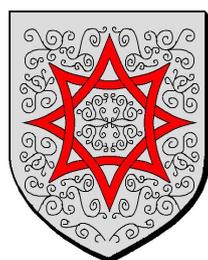
DIVERS

Brunstatt, durant cette période, eut la triste renommée d'être un des lieux où on pratiquait le plus la torture et l'exécution de ces malheureuses . Et pour faire avouer à ces pauvres créatures les "crimes" qu'elles avaient commis, on les " **questionnait** " à l'aide de pinces : d'où le surnom des Brunstattois : *D'Haxazanga* (les pinces à sorcières).

Ils avaient deux autres surnoms, plus "sympathiques": *D'Sunnafànger* (les piégeurs ou attrapeurs de soleil) et aussi *D'Lürochsa* (les boeufs buveurs de "piquette").

Riedisheim : Comme Brunstatt, cette commune a longtemps revendiqué d'être resté un village, ceci jusqu'aux alentours de 1980/1985. De ce fait, comme tout village, les habitants avaient des surnoms plus "champêtres" et du coup ce furent : *D'Schnoka* (les moustiques), mais aussi *D'Ressla*, (les petits chevaux) ou encore : *D'Pfännascharer* (les gratteurs de poêles, casseroles).

Il y avait dans la première partie du 20ème siècle un train qui reliait Riedisheim à Mulhouse, train qui amenait les ouvriers au travail, les mulhousiens le nommaient *der Spatzad-Zuk* (le train des moineaux), car lors de la descente, les conversations des passagers faisaient penser aux piailllements d'une nuée de moineaux .



Rixheim : Voilà un village dont les habitants ont été "gâtés" par ceux des autres aux alentours, ils "bénéficient" de plusieurs surnoms plus variés les uns que les autres : *d'Verdraida* , (les tordus, les mal formés), puis *d'Battelseck* (les sacs de mendiants), puis suivent les noms d'animaux : *omaïsa* (fourmis) *Schnoka* (moustiques) *Spatza* (moineaux), et pour finir, le plus bizarre, dont on n'a aucune explication : *Dauziger* : (les milles).



Habsheim : Comme pour plusieurs villages de la Hardt, et d'ailleurs, les habitants de ce village sont surnommés : *d'Schnoka*, plus précisément : *d'Habser Schnoka*, (les moustiques de Habsheim), car soit disant que les insectes de ce village étaient plus agressifs .

Mais les habitants se font aussi traiter de : *Ocksa*, (boeufs), plus rarement de : *Eglacla*, ou *Egadecksla* "(lézards). Cette dénomination est certainement due au fait qu'il y a deux lézards représentés sur les armoiries du village.

Il existe un "dicton" qui dit : *A fraui vu Hàbsa, un a Kûeh vu Brunscht, uf em Kilchbarg a rawa, Do mûes a Mann verrawla* (une femme de Habsheim, une vache de Brunstatt, une vigne sur le Kilchberg, avec cela un homme doit mourir dans des souffrances affreuses).



Eschentzwiller : Bizarrement on trouve dans ce village des surnoms ayant à peu près le même sens que ceux utilisés pour les deux villages précédents : *d'Krumma* (les tordus, ceux qui sont de travers), ou encore : *d'Egadecksla* (les lézards). Mais le plus connu est celui de *Grotta* (les crapauds), et plus précisément *d'Eschezwillermer Grotta* (les crapauds d'Eschentzwiller).



Limitez la perte de vaccins !



Comment participer ?

1. Inscrivez-vous sur le site covid-dose.fr en précisant simplement votre code postal et votre ville ;
2. Après confirmation de votre inscription, vous entrez dans la liste d'attente ;
3. Lorsqu'un opérateur (médecin, pharmacien, ...) proche géographiquement dispose de dose(s) de vaccin non attribuée(s), vous recevez un email et disposez de 30 mn pour confirmer un rendez-vous directement auprès de lui ;
4. Sans réponse de votre part, la dose est proposée à la personne suivante dans la liste d'attente (et ainsi de suite).

**Je m'inscris en 2 minutes sur
<https://covid-dose.fr>**

Je ne suis pas éligible !

Les opérateurs pourront me contacter même si je ne suis pas prioritaire selon les critères de la campagne de vaccination en vigueur à ce moment et selon des critères qui leur sont propres.

Mes données sont protégées

Aucune donnée n'est transmise à l'opérateur. C'est moi qui lui communique les informations nécessaires au téléphone et ma fiche est automatiquement supprimée dès qu'un rdv est confirmé.

Tous les détails sur <https://covid-dose.fr>

Surveillance entomologique et lutte anti-vectorielle (LAV) en Grand Est

Participez à la surveillance du moustique tigre !

www.grand-est.ars.sante.fr

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) fait l'objet d'un suivi spécifique car il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre la dengue, le chikungunya ou le Zika*. Une fois implanté dans un secteur, il est très difficile de l'éliminer.

Le dispositif de surveillance mis en place par l'Agence Régionale de Santé Grand Est, en lien avec des opérateurs habilités pour la surveillance entomologique et la lutte anti-vectorielle, vise à détecter précocement son implantation.

Reconnaître le moustique tigre



De nombreuses espèces de moustiques coexistent et peuvent être confondues. Voici des indices pour reconnaître le moustique tigre :

- Il est tout petit (environ 5mm, soit plus petit qu'une pièce de 1 centime, ailes et trompe comprises) ;
- Il est noir avec des rayures blanches (pas de jaune) sur le corps et les pattes ;
- Il vit et pique le jour et en soirée (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir).

Signaler sa présence

Le moustique tigre est actif dès le printemps et jusqu'en novembre. Vous pensez avoir reconnu le moustique tigre ? Prenez-le en photo et signalez sa présence sur le portail : <https://signalement-moustique.anses.fr>

- Nos experts pourront ainsi confirmer l'identité du moustique (conservez-le si possible entre 2 couches de coton, au cas où nos experts en aient besoin ultérieurement).
- Votre aide permettra de localiser plus précisément les zones où le moustique tigre est implanté pour initier, si possible, les actions de lutte.

Agir pour se protéger et éviter sa prolifération

Chaque femelle moustique tigre pond environ 100 œufs par ponte. Au contact de l'eau immobile (même en petite quantité), ces œufs donnent des larves. C'est là qu'il faut agir !

➤ PARTOUT ET MAINTENANT :

- Neutralisons les endroits où de l'eau peut se trouver (supprimons, rangeons, etc.), à l'intérieur comme à l'extérieur : seaux, fûts, coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants ;
- Vérifions le bon écoulement des eaux de pluie ;
- Couvrons hermétiquement les réservoirs d'eau avec un couvercle étanche, un voile moustiquaire ou un simple tissu : bidons d'eau, citernes, bassins ainsi que les piscines hors d'usage.

* L'apparition de cas en métropole nécessite qu'un moustique tigre pique un malade revenant d'un pays où sévissent ces maladies et transmette le virus lors d'une 2^{ème} piqûre à une personne saine.

A noter : il n'existe aucune preuve de transmission de la COVID-19 à travers les moustiques. La COVID-19 se transmet entre humains, via les gouttelettes respiratoires.

En savoir plus > sur notre site internet : www.grand-est.sante.fr

1. [Collectivités territoriales > Sécurité sanitaire et salubrité > Espèces nuisibles à la santé > La lutte anti-vectorielle \(LAV\)](#)
2. [Grand public > Protégez votre santé > Espèces nuisibles à la santé > Moustique tigre et maladies vectorielles](#)

MOTS CROISES

SOLUTION n°20

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	S	C	A	P	H	A	N	D	R	E
II	O	R	T	I	E		Y	E	U	X
III	R	O	T		P	O		C	E	P
IV	T	I	R	S		U	N	I		E
V	I	R	A		B	R	O	D	E	R
VI	L	E	P	R	E	S		E	S	T
VII	E		E	A	U			R		I
VIII	G	E	R	T	R	U	D	E		S
IX	E	M	A		R			Z	O	E
X	S	U	S	P	E	N	D		S	S

MOTS CROISES n°21

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

Définitions horizontales

- I Plantations
- II Elargir / Partira
- III Déesse nordique / Département
- IV Grand espace / Appris / Article arabe
- V Souffrir / Chlore du labo
- VI Embêtera sérieusement
- VII Ancien / Durée, age
- VIII Reçus / Rien
- IX Relions
- X Appréhendées

Définitions verticales

- 1 Employé des impôts
- 2 Métal / Seule
- 3 Forêt de pins / Situé
- 4 Rigole inversé / Astre romantique / Sa sainteté
- 5 Nouveau / Nom de chien / Pronom personnel
- 6 Colorer / Refus
- 7 Arrive soudainement
- 8 Sourie / Allocation sup. d'invalidité
- 9 Fin d'infinif / Grand au cinéma
- 10 Tranchantes

ANNIVERSAIRES & NOCES

Mars :

10.03	Mme FOLZER née ROHRMANN Henriette	89 ans
10.03	M. SELLET Rémy	84 ans
12.03	Mme ZACHARKO Pauline	102 ans
13.03	Mme KIENTZY née STURM Marie-Madeleine	93 ans
14.03	Mme UETTWILLER née BANNWARTH Maria	95 ans
25.03	M. PETER Louis	87 ans
30.03	Mme GRESSENBUCHER née BUCHLER M. - Louise	94 ans

Avril :

02.04	Mme GUENZI née BAUTZ Gilberte	86 ans
08.04	M. LO BRUTTO Vincent	83 ans
11.04	Mme WALCH née STUTZ Irma	89 ans
12.04	Mme JUND née FISCHER Marie Antoinette	87 ans
15.04	M. GOEPFERT Léon	89 ans
23.04	Mme KALT née UETTWILLER Alice	97 ans
25.04	M. DEHARVENGT Jean-Marie	81 ans
26.04	Mme SCHITTLY née STOEHR Jeannine	87 ans
27.04	M. BITTNER Charles	81 ans
28.04	M. RINGENBACH Clovis	81 ans

Mai :

11.05	Mme BURTSCHY née ARBEIT Marie-Rose	92 ans
16.05	Mme WALTZ née HEINRICH Marie-Thérèse	98 ans
17.05	Mme SIX née CADE Madeleine	82 ans
19.05	Mme GOEPFERT Odile	84 ans
19.05	M. PIMMEL Pierre	80 ans
21.05	M. SPITZ Roland	80 ans

Juin :

14.06	M. SIX Jean-Paul	80 ans
15.06	Mme HANTZ née HORTER Rose-Marie	80 ans
23.06	Mme SELLET née SCHNEIDER Francise	83 ans

Juillet

24.07	Mme TISCHMACHER née ENGEL Irma	86 ans
-------	--------------------------------	--------

Août

08.08	M. GODUROWSKI Roland	88 ans
10.08	M. HUMMEL André	93 ans
22.08	Mme RESCH née GOLLENTZ Mariette	87 ans
29.08	M. HUG Bernard	87 ans

Septembre

02.09	Mme WENTZLER née BAUR Laure	80 ans
28.09	M. DREYFUS Claude	90 ans

Noce de Diamant en avril :

28.04	M. et Mme BISCH André & Louise
28.04	M. et Mme SELLET Rémy & Francise

Noce d'Or en mai :

21.05	M. et Mme BLOCH Daniel & Jeannine
31.05	M. et Mme HEMMERLIN Gilbert & Agnès

Noce d'Or en juillet :

03.07	M. et Mme PFLIEGER Joseph & Colette
-------	----------------------------------------

ANNIVERSAIRES



Mme FOLZER Henriette



Mme GUENZI Gilberte



Mme KALT Alice



M. LO BRUTTO Vincent



M. GOEPFERT Léon



M. BITTNER Charles



Mme WILLEMIN Françoise



M. RINGENBACH Clovis

ANNIVERSAIRES & NOCES



M. DEHARVENGT Jean-Marie



Mme WALTZ Marie-Thérèse



Mme GOEFFERT Odile



Mme BURTSCHY Marie-Rose



M. SPITZ Roland



M. et Mme SELLET Rémy & Francise



M. et Mme BLOCH Daniel & Jeannine

AGENDA



Votre Mairie

2 rue de l'Eglise

Tél : 03.89.81.31.09

E-mail : mairie@bruebach.eu

Ouverture Mairie le :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h à 17h

Mardi : 8h30 à 12h et 13h à 17h

Mercredi : 8h30 à 12h

Jeudi : 8h30 à 12h et 13h à 17h

Vendredi : 8h30 à 12h et 13h à 17h

Numéros utiles

École primaire : 03.89.81.33.91

École maternelle : 03.89.81.33.70

La poste à Habsheim

55 rue du Général de Gaulle

03.89.31.88.60

112

Appelez le 112 pour toute urgence.

Numéro prioritaire sur les téléphones portables.

Il fonctionne également avec les téléphones fixes.

Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

SAMU.....15

Pompiers.....18

Police.....17

Gendarmerie Lutterbach 03.89.52.12.12

Morschwiller-le-Bas 03.89.42.44.45

Centre Antipoison :

Strasbourg - Belfort...03.88.37.37.37

ENEDIS.....09.72.67.50.68

Urgences gaz.....03.89.57.27.28

Brigade verte.....03.89.74.84.04

S.P.A.....03.89.33.19.50

Sous-Préfecture.....03.89.33.45.45

Maison de la Justice...03.89.36.80.30

Déchetterie Brunstatt/Didenheim :

Rue de la Libération

Tél : 03.89.06.46.80

du Lundi au Samedi :

de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00

Ramassage des encombrants

le 3^{ème} mercredi du mois

Horaires des travaux extérieurs

Jours ouverts : 8h à 12h et 13h30 à 20h

Les samedis : 8h à 12h et 13h30 à 19h

Interdits les dimanches et jours fériés

20.06.21 Premier tour des élections régionales et départementales. Ouverture des bureaux de vote à la salle polyvalente à 8h00.

27.06.21 Deuxième tour des élections régionales et départementales. Ouverture des bureaux de vote à la salle polyvalente à 8h00.

Connaissez-vous BRUEBACH ?

Savez-vous où se trouvent ces détails de notre patrimoine communal ?



1



2



3



4



5

Réponse dans le prochain bulletin d'information.

Commission Communication :

Caroline MULLER, Sabrina REISS, Priscille BAKAJ, Corinne HAJOSI, Aurélie LHOMME, Brigitte ESTERMANN